

Exposé de M. Jacques CAMPET,  
Président de la commission ministérielle  
de terminologie économique et financière

J'ai apprécié l'intervention de Maître Philippe Ginestié et je pense que c'est un débat qu'il aurait été intéressant d'ouvrir aujourd'hui, si on avait eu une séance consacrée à ce seul thème, et que nous pourrions associer le service juridique du ministère et la Commission centrale des marchés à cette démarche.

Je voudrais dire aussi, que M. Bodin a fait un travail remarquable. Malheureusement il est assez isolé. Il ne faudrait pas croire que dans tous les vocabulaires spécialisés, il y ait une avancée ou un maintien du français, tel que l'on vient de nous le dire puisque, dans beaucoup de cas, c'est le contraire et c'est pour ça qu'il faut apprécier son action.

En ce qui concerne la charge que M. Lauginie m'a confiée, je préférerais vous faire une petite communication économique que je placerais sous l'égide de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, dont Maître Ginestié vient de rappeler que nous célébrons le 450ème anniversaire.

"En anticipant sur un déplacement de la "cut-off date", la "BEURD", sur la base d'un simple "yellow cover", s'apprête à proposer à son "board" un "S.Pi.Pi.F." préalable à un "special adjustment ban" n° 3 aux termes duquel elle escompte développer un programme complet de "Ti.Vi. system" dont la "short list" est déjà prête et qu'elle va incorporer au "Pi.F.Pi." de chaque État".

Si, d'abord, j'ai prononcé "BEURD" pour la BIRD, c'est parce que beaucoup de jeunes gens qualifient ainsi la Banque mondiale lorsqu'ils veulent lui donner son titre officiel en utilisant le sigle. Anglomaniaques, ils ne savent même plus que la BIRD est le sigle français de la Banque internationale de reconstruction et de développement.

Si, ensuite, vous ne comprenez pas ma démonstration, c'est que vous n'êtes pas "in". Tous ces mots sont couramment employés, notamment dans l'administration qui nous héberge aujourd'hui. Or, l'équivalent de ces termes ne devrait pas encombrer les listes de nos arrêtés de terminologie puisqu'il devrait suffire de les traduire littéralement comme, par exemple "échange" pour "swap". Nous allons cependant être obligés de le faire pour ce dernier terme, comme aussi pour la "cut-off date" que l'on emploie sans arrêt maintenant en matière de développement économique, pour que les notes administratives écartent ces termes au profit, respectivement, d'échange ou de date butoir.

Le rôle des commissions de terminologie est plutôt de trouver des mots nouveaux et surtout des définitions, par rapport aux néologismes inventés sans arrêt par l'anglais.

Alors si nous devons essayer que le français ne soit pas à la traîne devant ces vocabulaires spécialisés, il ne faudrait pas que l'on nous complique la tâche, c'est-à-dire qu'on nous oblige à mettre dans nos arrêtés des termes qui ne devraient pas y figurer parce que l'équivalent français existe déjà. Mon petit exposé économique introductif vous a parlé du "Ti Vi system",

qui ne fait pas partie du PAF comme on pourrait s'y attendre, mais correspond au "training and visit system". La première fois que j'ai trouvé cette expression dans une note, j'ai demandé en quoi l'expression anglaise était plus performante que l'équivalent français "formation et visite", puisqu'il s'agit d'un système de formation technique pour les pays en voie de développement que l'on va visiter ensuite pour apprécier les résultats. En fait on emploie le terme anglais lorsqu'on revient d'une réunion à Washington, parce qu'on l'a en tête, et parce que ça fait tellement bien d'employer de tels vocables devant des personnes qui peut-être ne les comprendront pas et vont être obligées de demander de quoi il s'agit. Il en est de même avec le "Pi.F.Pi." qui nous envahit sous la forme de ce sigle ou du raccourci "framework". Or qu'est-ce qu'un "framework" ? C'est un document cadre. Document cadre de quoi ? Document cadre de politique économique et financière. Alors pour faire plus court on dit "framework" dont seuls les initiés savent qu'il faut l'encadrer par "policy" et "paper" pour en comprendre le sens, alors qu'il suffirait de dire document cadre ou DCP. On commence par employer "framework" oralement et maintenant on le voit écrit dans des rapports en langue française.

Doit-on pour autant redresser la barre dans un arrêté de terminologie ?

Si nous sommes obligés d'y mettre l'équivalent de la locution "cut-off date", que l'on emploie de plus en plus et qui ne peut être traduite littéralement (nous proposons "date butoir" qui a le même effet sonore), je ne pense pas que nous devons préciser dans un arrêté que "training and visit" doit se dire "formation et visite".

Sur la matière de notre vocabulaire spécialisé économique et financier, je vous rappellerai brièvement que depuis la création de la nouvelle commission de terminologie, en 1985, nous avons publié deux arrêtés :

- un très gros comprenant 100 mots, en 1987,
- un plus récemment, comprenant 40 mots en début 1989,
- le troisième, qui comprend une quarantaine de mots, va sortir.

Je ne vous dirais pas ce qu'il y a dedans, vous le verrez bientôt au Journal officiel puisque l'Académie française vient de nous donner le feu vert sans proposer de modifications, sauf une ou deux, très légères.

Nous comptons beaucoup sur le travail que nous avons effectué autour du mot "swap" qui avait été traduit autrefois par "crédit croisé", alors que ceci n'est qu'une des formes de "swaps". Nous proposons donc, pour toutes les locutions composées avec "swap", des équivalents en français et nous proposons pour "swap" tout court : "échange financier". C'est sans doute plus long que "swap", mais c'est la bonne définition, puisque "swap" veut dire littéralement troc. Mais nous espérons surtout faire disparaître l'affreux "swapper" qu'on entend de plus en plus. Les banquiers ne font que "swapper". Nous espérons qu'ils voudront bien dorénavant "échanger", car utiliser un mot anglais, ce n'est pas très bien dans une langue comme la nôtre lorsque l'équivalent existe, mais inventer des mots en franglais comme "swapper" ou "sponsoring" c'est encore plus abominable pour la langue.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais dire au sujet de nos travaux, en espérant que les termes proposés dans le nouvel arrêté seront rapidement pris en compte par les professionnels et les journalistes.